

CONTRAT TIREUR 2022

NOM :
Prénom :
Adresse :

Discipline(s) :
1 - Catégorie :
2 - Ligue :
3 - Club :
4 - Arme (Modèle) :
5 - N° de l'arme :

Palmarès CAESAR GUERINI

Champion d'Europe FU 2021
Champion d'Europe Dame FU 2021
Vice Champion d'Europe Dame FU 2021
3^{ème} Champion d'Europe Dame FU 2021
Coupe du monde Dame FU 2019
Champion du monde PC 2018
Champion d'Europe PC 2017
Vice champion d'Europe CS 2017
Vice champion de France FU 2017
Vice champion du monde CS 2016
Champion d'Europe FU 2016
Champion de France DTL 2016
Champion de France PC 2016
Championnat d'Europe FU 2015
Championnat d'Europe PC 2015
Champion de France FU 2015
Champion de France FU 2014
Champion de France PC 2014



Fiche d'inscription pour adhérer au club Caesar GUERINI France et prétendre à l'une des éventuelles dotations offertes lors des compétitions stipulées dans le contrat 2022.

Conditions : Se référer au contrat 2022 publié dans la revue du bail trap et affiché dans les stands et revendeurs de la Marque,

*Offre limitée à une arme par compétiteur. Celui-ci devra utiliser une arme de sport CAESAR GUERINI lors de toutes compétitions ainsi qu'à l'entraînement.

Le contrat sera validé dès réception au siège de la société Simac BP60026 - 86100 Châtelleraut cedex.

En retour, un courrier sera envoyé pour confirmer la prise en compte du contrat.

Tout contrat prendra effet dès réception, le cachet de la Poste faisant foi.

En aucun cas une dotation ne pourra être réclamée dès lors qu'une compétition aura eu lieu avant la réception de celui-ci.

La société Simac se réserve le droit de ne pas conclure ou de résilier l'offre pour toutes raisons d'éthique.



Simac SA - BP60026 - 86100 Châtelleraut cedex
Tél. 05 49 85 59 75 - Fax 05 49 23 26 43 - E-mail : simac@simac.fr / Site web : www.simac.fr